

OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

TRAVAILLER ET RÉSIDER DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Un territoire sous l'influence des mobilités pendulaires

Les déplacements quotidiens et contraints, du domicile vers le lieu de travail, participent à façonner la mobilité dans l'estuaire de la Seine. Quelle est l'intensité des déplacements intercommunaux ? Quels sont les pôles d'attraction majeurs et les zones de dépendance ?

Devant l'usage ultra dominant de la voiture, une question s'est ensuite naturellement posée quant au choix du mode de transport utilisé : la géographie l'emporte-t-elle sur la sociologie ?

Cette étude démontre que si le profil des actifs compte, il s'efface devant les réalités du territoire. À travers une classification des communes, découvrez comment l'éloignement du domicile et la configuration de l'espace dictent nos choix de déplacement.

aurh

AGENCE
D'URBANISME
LE HAVRE
ESTUAIRE DE LA SEINE

Octobre 2026 [Aurh]

61 %

des actifs de l'estuaire de
la Seine travaillent dans
leur EPCI de résidence



©Adobe Stock

FLUX DOMICILE - TRAVAIL

Des intercommunalités de plus en plus interdépendantes

Entre 2011 et 2022, le volume global de l'emploi et le nombre d'actifs résidents sont restés remarquablement stables à l'échelle de l'ensemble des EPCI de l'estuaire. Pourtant, sous cette apparente immobilité se cache une transformation profonde et structurelle des comportements de mobilité résidentielle et professionnelle. On assiste à un véritable décrochage de l'emploi de proximité au profit d'une intensification des flux de déplacements inter-communaux.

La tendance la plus marquante et généralisée de la décennie est la baisse significative du nombre d'actifs qui vivent et travaillent au sein de la même intercommunalité.

Ce recul de l'emploi de proximité touche la quasi-totalité des territoires, y compris les pôles urbains et industriels majeurs.

Pour compenser ce repli des marchés locaux de l'emploi, les échanges entre territoires se sont fortement intensifiés, témoignant d'une déconnexion croissante entre les lieux de résidence et les lieux de travail.

Derrière ces moyennes, l'analyse intercommunale révèle des trajectoires géographiques bien distinctes :

- » Les pôles d'attractivité économique et de redistribution : dans un contexte de forte croissance de l'emploi, Yvetot Normandie est un bon exemple de territoire qui confirme son rôle de carrefour d'emplois, attirant massivement des actifs extérieurs tout en limitant l'évasion de ses propres résidents vers d'autres intercommunalités. Roumois Seine

affiche également une forte dynamique de création d'emploi qui se traduit à la fois par l'accueil de nouveaux travailleurs extérieurs et par une intégration forte aux bassins d'emplois limitrophes.

- » Les grands pôles urbains en restructuration : Le Havre Seine Métropole et Dieppe Maritime affichent un profil inverse, marqué par une légère contraction de leur volume d'emplois global. Pour ces territoires, l'intensification des flux (hausse des entrants et baisse des actifs résidents) reflète une recomposition de la main-d'œuvre transformant ces centres urbains en hubs connectés à des bassins de vie de plus en plus lointains.
- » Les territoires résidentiels « exportateurs » de main-d'œuvre : à l'image de Terroir de Caux ou du Plateau de Caux, le dynamisme de la population active résidente alimente principalement les besoins des grands pôles voisins. Leurs flux sortants progressent à des rythmes élevés (souvent supérieurs à + 20 %), transformant structurellement ces territoires en espaces d'accueil résidentiel dépendants des mobilités quotidiennes.

La période 2011-2022 consacre l'avènement d'un espace régional de plus en plus interconnecté, où les frontières administratives des intercommunalités s'effacent devant l'allongement des distances domicile-travail. L'enjeu de l'aménagement réside désormais autant dans la gestion durable de la mobilité de ces « navetteurs » que dans leur relocalisation au plus près des bassins d'emploi afin de limiter les déplacements longues distances.



Emplois au lieu de travail *

309 600
emplois
en 2022

Soit une situation à l'équilibre avec celle de 2011



Actifs occupés au lieu de résidence **

340 280
actifs occupés
en 2022

Soit + 0,4 % entre 2011 et 2022

TENDANCES D'ÉVOLUTION ENTRE 2011 ET 2022

EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL *	ACTIFS OCCUPÉS AU LIEU DE RÉSIDENCE **	EPCI	ENTRÉES actifs n'habitant pas l'EPCI et venant y travailler	INTERNES actifs habitant et travaillant dans l'EPCI	SORTIES actifs habitant l'EPCI et travaillant dans un autre EPCI
+	—	Côte d'Albâtre			
—	+	Terroir de Caux			
+	+	Plateau de Caux			
+	+	Caux Seine aggro			
—	—	Le Havre Seine Métropole			
+	+	Pays de Honfleur-Beuzeville			
=	+	Pont-Audemer Val de Risle			
=	+	Lieuvin Pays d'Auge			
—	—	Dieppe Maritime			
—	—	Agglo Lisieux Normandie			
+	+	Terre d'Auge			
—	—	Fécamp Caux Littoral aggro			
+	+	Campagne de Caux			
+	+	Yvetot Normandie			
+	+	Roumois Seine			
+	+	Normandie Cabourg Pays d'Auge			
—	+	Falaises du Talou			
=	—	Cœur Côte Fleurie			



* l'emploi au lieu de travail comptabilise l'ensemble des emplois (salariés et non-salariés) localisés sur un territoire donné, quelle que soit la commune de résidence du travailleur.

** Un actif occupé au lieu de résidence est un habitant du territoire qui a déclaré avoir un emploi au cours de la période de référence. L'emploi peut se situer en dehors du territoire de résidence.

L'attractivité des pôles d'activité normands

L'analyse actuelle des flux domicile-travail révèle des situations contrastées au sein de l'estuaire. À un extrême, Le Havre Seine Métropole s'impose comme le pôle le plus autonome : 90,1 % de ses actifs résidents y travaillent également, même si cette proportion a baissé de 2,3 points en 10 ans. Ce profil de territoire se retrouve, dans une moindre mesure, pour Dieppe Maritime (74,7 %), Cœur Côte Fleurie (73,9 %) et l'Agglo Lisieux Normandie (68,8 %), qui parviennent à fixer une large majorité de leur population active grâce à une offre d'emploi locale dense.

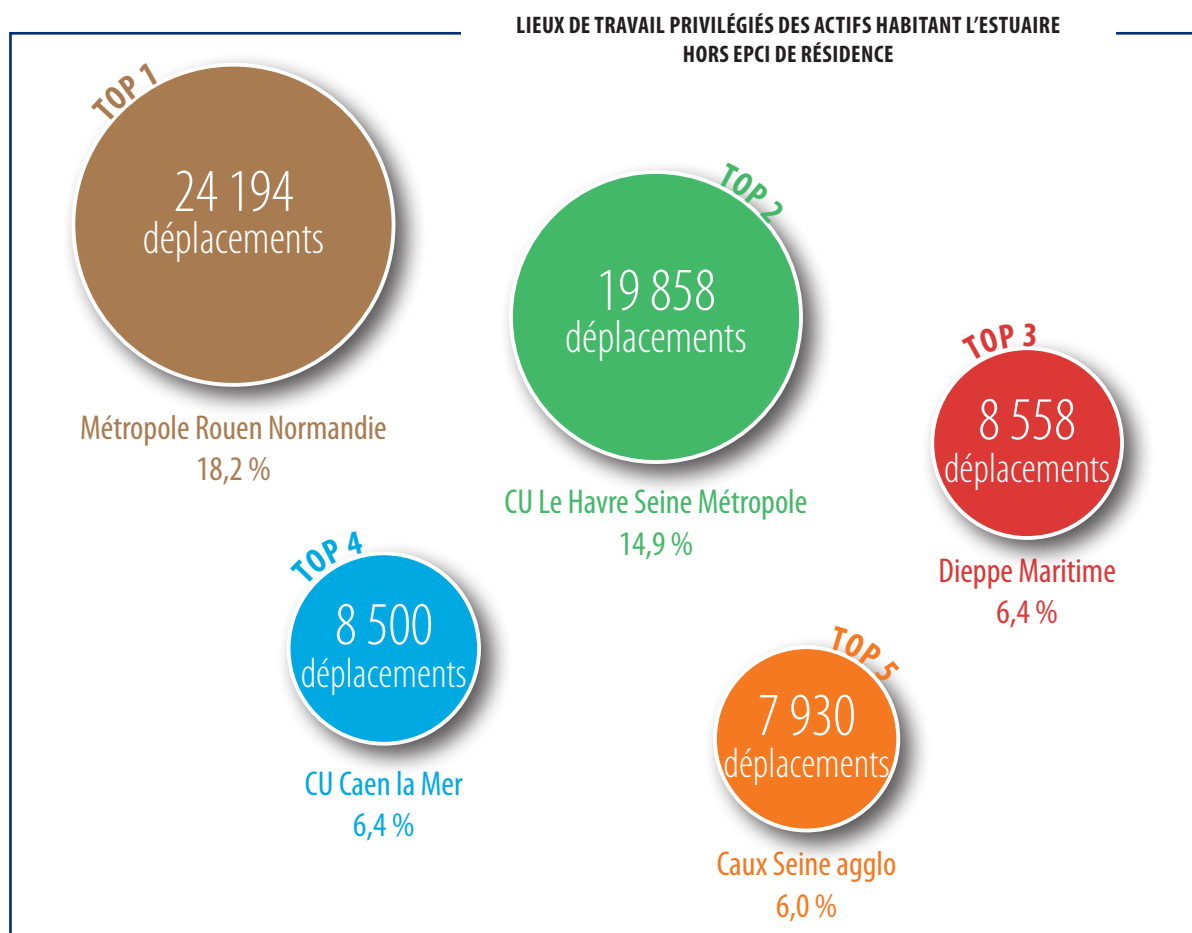
À l'inverse, une partie de l'arrière-pays à vocation résidentielle dominante, n'offre pas les conditions pour absorber la main-d'œuvre résidente. Dans ces intercommunalités, l'équilibre social et économique dépend principalement de l'attractivité des pôles d'emploi périphériques. Ainsi, Campagne de Caux affiche le taux de rétention le plus

faible, avec seulement 21 % des actifs travaillant dans leur EPCI de résidence.

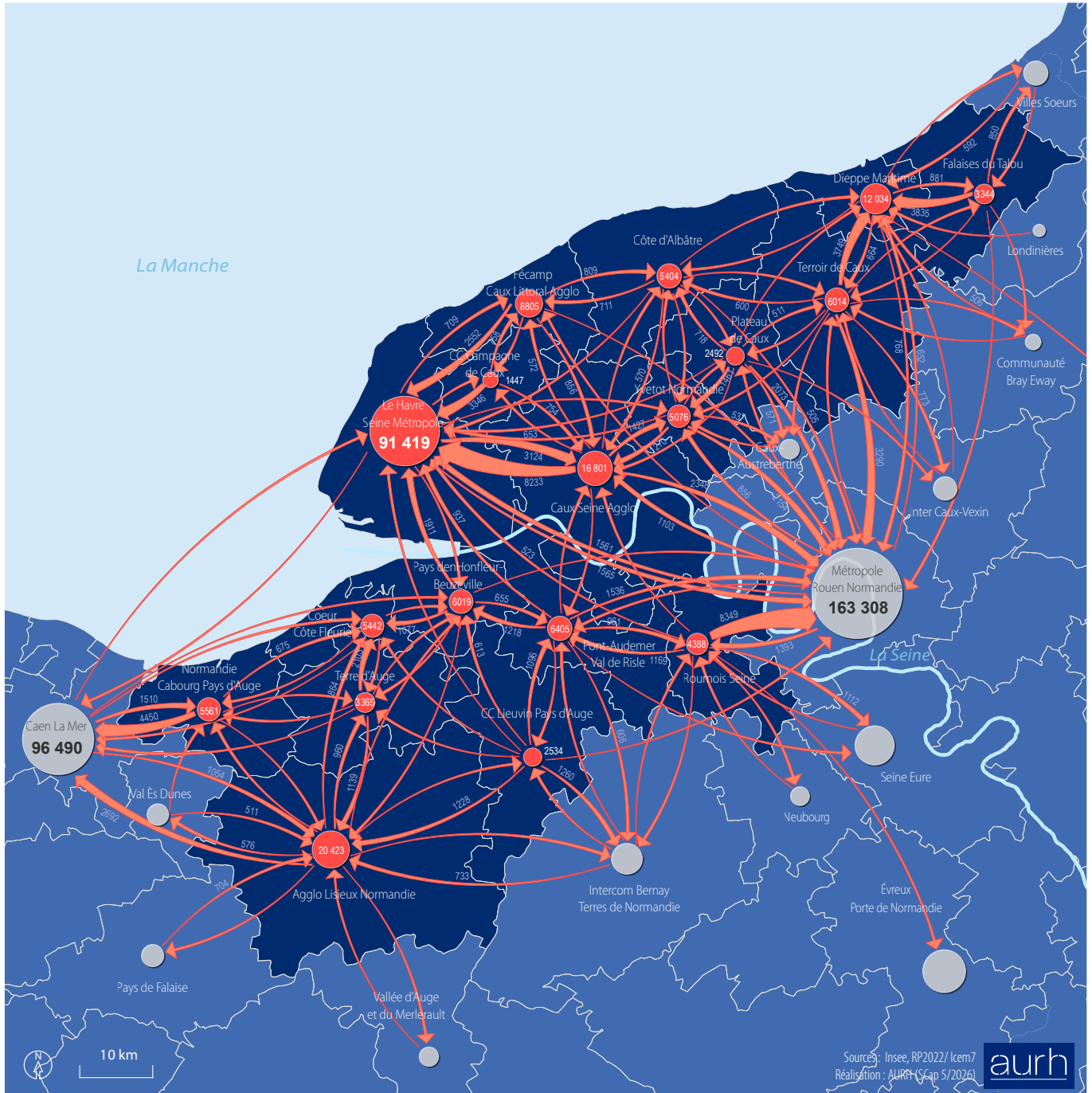
Roumois Seine (24,1 %) et Plateau de Caux (25,8 %) présentent des caractéristiques similaires, obligeant plus de trois actifs sur quatre à franchir les limites de leur intercommunalité pour rejoindre leur emploi.

D'autres secteurs, comme Lieuvin Pays d'Auge (29,3 %), confirment cette forte dépendance aux pôles urbains voisins, illustrant une déconnexion profonde entre lieu de résidence et lieu de travail.

Au-delà des échanges privilégiés avec les EPCI voisins, ce sont les trois grandes locomotives urbaines — Rouen, Le Havre et Caen — qui dictent la dynamique des échanges. Ce système de pôles, complété par Dieppe Maritime et Caux Seine agglo, confirme une forte polarisation de l'emploi sur l'axe Seine et le littoral.



MOBILITÉ DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL HABITUEL
Principaux flux des EPCI de l'estuaire en Normandie



Flux Domicile - Travail *

Flux Internes à un EPCI

● EPCI de l'estuaire

● Autres EPCI

Flux entre EPCI

→ Entre EPCI

Domicile
Travail

* Seuls les flux supérieurs à 200 actifs ont été représentés.

Sont indiqués de façon littérale, les échanges supérieurs ou égaux à 500 (en gris), ainsi que les flux internes aux EPCI de l'estuaire (en blanc)

Limites

■ EPCI de l'estuaire

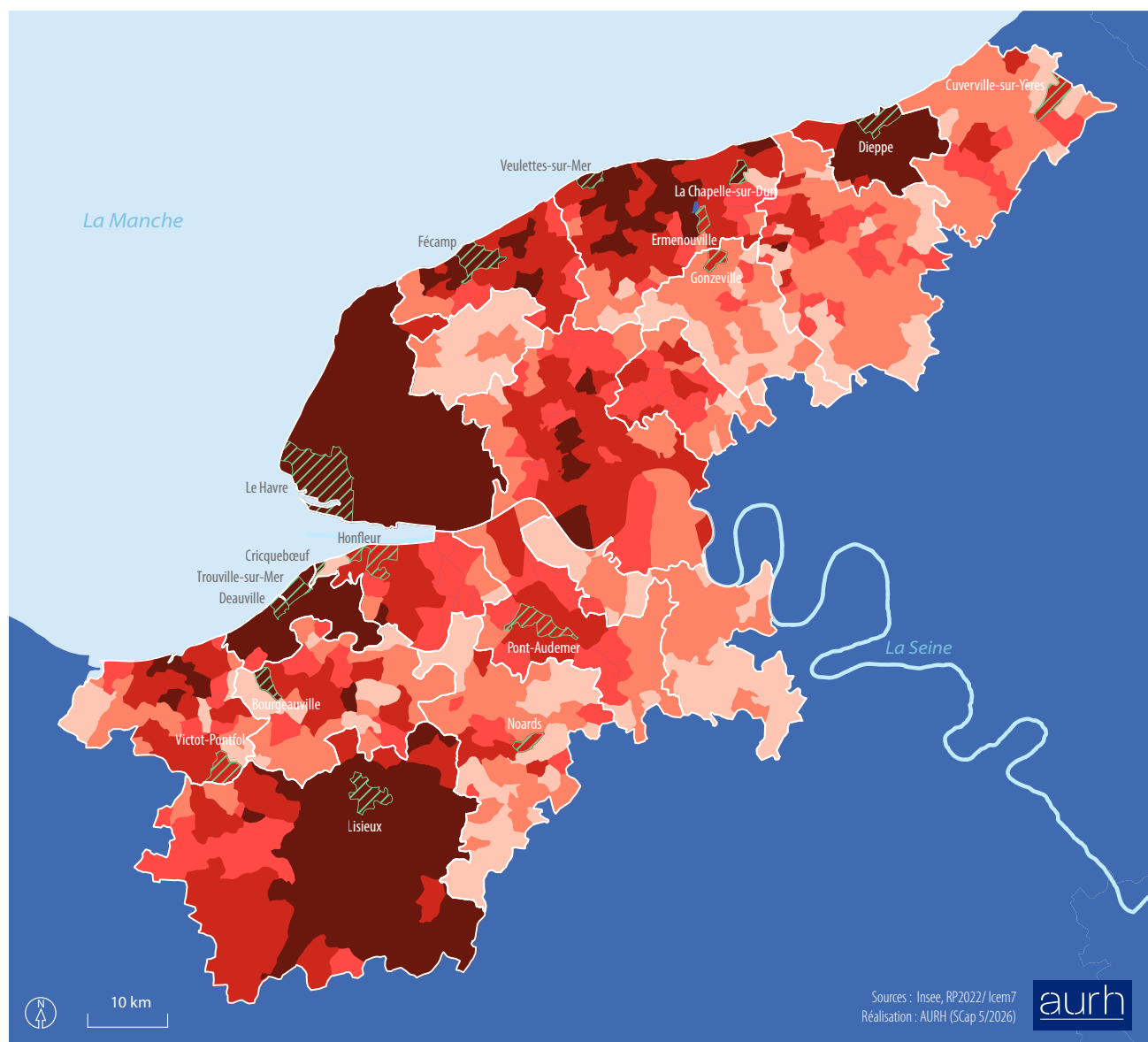
■ Autres EPCI

Sources : Insee, RP2022 / Icem7
 Réalisation : ALURP / Scap 5/2026

aurh

MOBILITÉ DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL HABITUEL

Proportion des actifs habitant et travaillant dans un EPCI de l'estuaire



Part des actifs habitant une commune d'un EPCI et travaillant dans le même EPCI (en %)

0 à 25 25 à 40 40 à 50 50 à 65 65 à 94

Commune dans laquelle au moins la moitié des actifs résident et travaillent

L'ancrage communal des actifs s'efface au profit d'une organisation territoriale en « archipel ». Pour la majorité des habitants de l'estuaire, la commune de résidence n'est plus le lieu de travail, dessinant une déconnexion croissante entre vie privée et activité professionnelle.

Seuls les pôles structurants (Le Havre, Dieppe) fixent durablement leur population active. Grâce à une offre d'emploi dense,

la proximité domicile-travail y reste une réalité, facilitant l'usage de mobilités alternatives.

À l'inverse, dans les EPCI ruraux, le travail sur place devient marginal. L'actif est structurellement « sortant », son quotidien s'inscrivant dans un bassin de vie élargi à l'intercommunalité ou aux métropoles voisines.

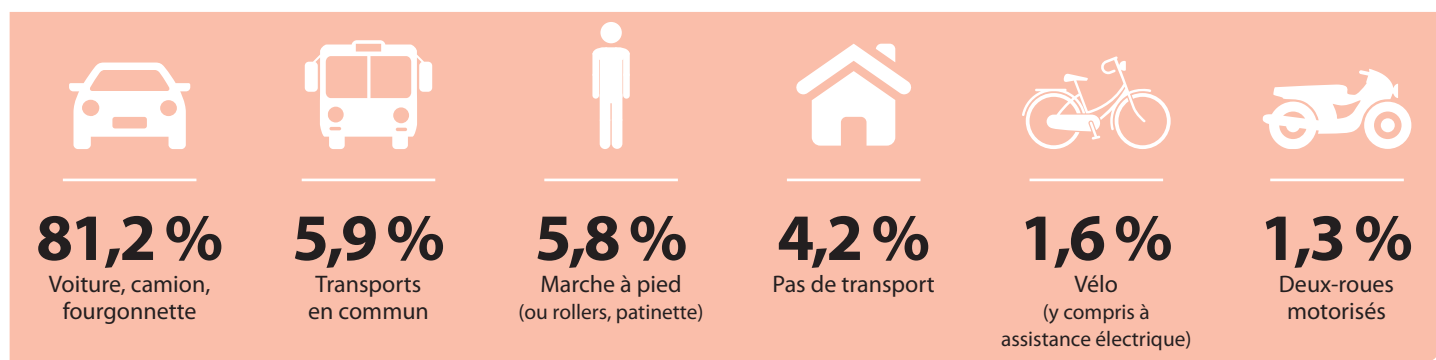
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL
d'après les résultats du dernier recensement de la population - Millésime 2022

EPCI DE RÉSIDENCE	ACTIFS HABITANT L'EPCI	ACTIFS HABITANT ET TRAVAILLANT DANS L'EPCI	ACTIFS HABITANT L'EPCI ET TRAVAILLANT DANS UN AUTRE EPCI	ACTIFS N'HABITANT PAS L'EPCI ET VENANT Y TRAVAILLER	% D'ACTIFS HABITANT ET TRAVAILLANT DANS UN MÊME EPCI
Le Havre Seine Métropole	101 455	91 419	10 036	24 566	90,1
Caux Seine agglo	32 149	16 801	15 348	9 659	52,3
Agglo Lisieux Normandie	29 685	20 423	9 262	7 732	68,8
Roumois Seine	18 228	4 388	13 839	3 955	24,1
Terroir de Caux	17 064	6 014	11 050	3 275	35,2
Dieppe Maritime	16 103	12 034	4 069	11 505	74,7
Fécamp Caux Littoral agglo	14 625	8 805	5 820	3 562	60,2
Pont-Audemer Val de Risle	13 749	6 405	7 345	4 739	46,6
Normandie Cabourg Pays d'Auge	12 302	5 561	6 741	3 666	45,2
Pays de Honfleur-Beuzeville	11 684	6 019	5 665	4 296	51,5
Yvetot Normandie	11 422	5 076	6 346	5 991	44,4
Côte d'Albâtre	11 038	6 404	4 634	4 115	58,0
Falaises du Talou	9 911	3 344	6 567	2 210	33,7
Plateau de Caux	9 652	2 492	7 160	1 846	25,8
Terre d'Auge	8 855	3 365	5 490	2 776	38,0
Lieuvin Pays d'Auge	8 649	2 534	6 115	1 447	29,3
Cœur Côte Fleurie	7 369	5 442	1 927	6 262	73,9
Campagne de Caux	6 904	1 447	5 457	1 212	21,0

Une dépendance automobile à deux vitesses

MODES DE TRANSPORT UTILISÉS POUR ALLER AU TRAVAIL EN 2022

Source : INSEE, RP 2022



La voiture reste l'outil dominant des déplacements domicile-travail dans l'estuaire. Avec une part modale moyenne de 81,2 %, son usage dépasse la moyenne normande (79,6 %) et s'est même renforcé de 0,4 point depuis 2016.

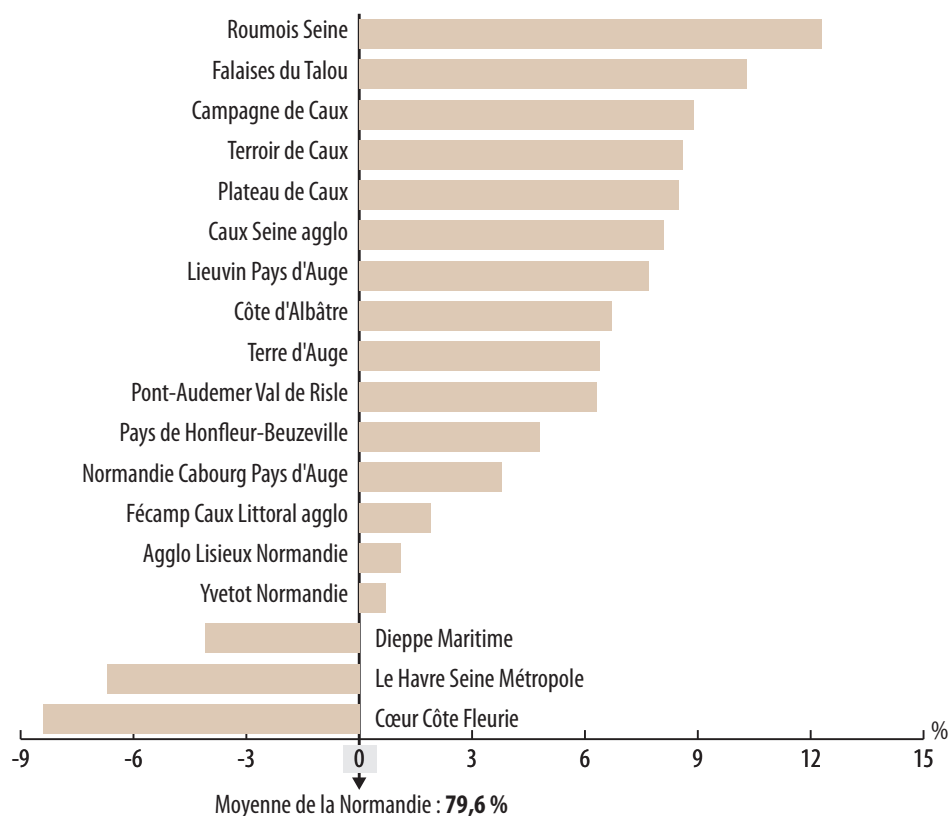
Toutefois, cette moyenne masque une fracture territoriale nette entre les pôles et les plateaux :

- » L'amorce d'une transition : seuls Le Havre Seine Métropole (- 1,5 point) et Cœur Côte Fleurie (- 1,1 point) enregistrent une baisse significative de l'usage de la voiture, portés par

une densité urbaine favorable aux alternatives. Lisieux Normandie montre également des signes de stabilisation (- 0,1 point).

- » L'enclavement des plateaux : à l'opposé, le « tout-voiture » s'intensifie dans les territoires ruraux. Roumois Seine culmine à 91,9 %. Plus préoccupante, la progression est notoire dans la Côte d'Albâtre (+ 2,5 points), ainsi que sur Plateau de Caux et Terroir de Caux (+ 2 points), confirmant une dépendance accrue liée à l'éloignement des pôles d'emploi.

ÉCARTS ENTRE INTERCOMMUNALITÉS EN MATIÈRE D'USAGE DE LA VOITURE

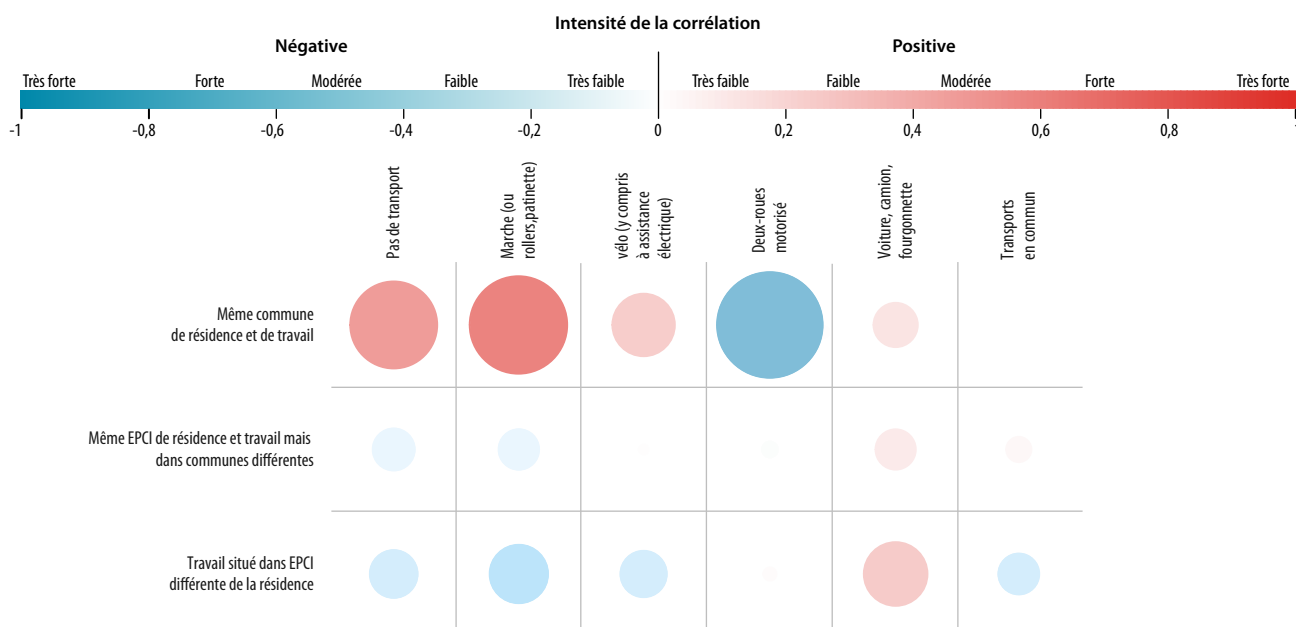


PROFIL DES ACTIFS ET MOBILITÉ

Quand la localisation du travail écrase le profil social de l'actif

Pour mieux comprendre la mobilité des actifs de l'estuaire, nous avons analysé les facteurs pouvant influencer le choix du mode de transport. L'âge, la CSP, le secteur d'activité ou la localisation jouent-ils un rôle ?

L'analyse des corrélations montre que si ces critères socio-démographiques comptent, ils s'effacent devant une variable écrasante : la dimension géographique. Plus que le profil de l'individu, ce sont la configuration du territoire et la distance à parcourir qui dictent, en dernier ressort, le déplacement quotidien.



Le déterminant du mode de transport

- La voiture : elle est corrélée avec le fait de travailler hors de sa commune de résidence et surtout hors de son EPCI. Plus on s'éloigne, plus la voiture devient le mode exclusif.
- La marche à pied : elle est quasi exclusivement liée au travail dans la même commune de résidence. Dès que l'on change de commune, ce mode s'effondre.
- Les deux-roues : ils restent également un mode de proximité urbaine, corrélés positivement avec le travail dans la commune de résidence.

Profil socio-économiques et ancrage territorial

L'analyse montre des liens très marqués entre certaines professions et leur lieu de travail :

- Les agriculteurs : ils présentent la plus forte corrélation positive avec le travail dans la commune de résidence. C'est logiquement la profession la plus ancrée localement.
- Les cadres : à l'inverse, ils sont ceux qui travaillent le plus en dehors de leur EPCI de résidence. Ils sont les plus mobiles à longue distance.
- Les ouvriers : ils montrent une corrélation positive avec le travail au sein de l'EPCI (hors commune de résidence), ce qui suggère une mobilité à l'échelle du bassin d'emploi local.

Secteurs d'activité et mobilité

Le secteur d'activité influence aussi la géographie du travail :

- Agriculture : très forte corrélation avec l'ancrage communal. Travail et domicile se situent dans la même commune voir sur un même site.
- Industrie et construction : ces secteurs sont liés à une mobilité plus importante vers le reste de l'EPCI, reflétant la localisation des zones d'activités en périphérie des centres.
- Administration, santé, enseignement : ce secteur montre une corrélation positive significative avec un travail localisé dans la commune de résidence, probablement du fait du maillage des services publics (écoles, mairies) dans les villes centres.

L'effet de l'âge

- Les jeunes actifs : ils sont plus souvent utilisateurs des transports en commun que les autres tranches d'âge, bien que la corrélation reste modérée.
- Les actifs plus âgés : ils présentent une corrélation plus forte avec l'usage de la voiture individuelle, signe d'une plus grande dépendance automobile.

TPOLOGIE DES COMMUNES

De la centralité urbaine à la campagne productive

Afin d'identifier des profils types de territoire, nous avons croisé dans une classification ascendante hiérarchique (CAH) les caractéristiques des actifs (âge, CSP, secteur d'activité) avec leurs habitudes de mobilité (mode de transport utilisé, lieu de travail). L'analyse ne se limite pas à observer les comportements majoritaires. Elle s'appuie sur le concept de surreprésentation pour identifier les caractéristiques qui sont nettement plus présentes dans un groupe.

Cette méthode statistique a permis de regrouper les communes de l'estuaire en croisant trois dimensions indissociables du quotidien : La géographie des flux : où les actifs vont-ils travailler (commune de résidence, reste de l'EPCI ou extérieur) ?

Le profil des actifs : qui sont-ils (âge, CSP, secteur d'activité) ?

Le choix modal : quels moyens de transport utilisent-ils pour leurs déplacements professionnels ?



Les acteurs des centralités urbaines (38 communes)

Ce groupe réunissant les communes urbaines et denses se distingue par un mode de vie résolument ancré dans la proximité. Ici, la surreprésentation des actifs met en avant les employés exerçant dans les services ou le commerce. Plus qu'ailleurs, ils habitent et travaillent au sein de la même commune. Cette unité de lieu favorise une mobilité apaisée, où la marche et le vélo peuvent être introduits dans les trajets quotidiens. Ce profil est aussi associé à une domination du logement en habitat collectif.



Les forces vives du territoire périurbain (181 communes)

Ce profil est celui d'une maturité active (35-65 ans), caractérisée par un haut niveau de qualification et un emploi tourné vers les secteurs stratégiques de l'industrie et du service public. Habitant majoritairement en maison individuelle, ces actifs occupent une place centrale dans les flux de l'EPCI : tout en restant fidèles à leur bassin de vie, ils s'affranchissent des frontières communales pour leurs besoins professionnels, faisant de l'automobile un outil essentiel de leur mobilité.



Les moteurs de l'entrepreneuriat local (71 communes)

Les communes de la périphérie immédiate des pôles urbains sont réunies dans cette classe, agissant comme des relais d'activité autonome. Ici, la figure centrale est celle de l'indépendant : on observe une surreprésentation marquée des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Leur particularité réside dans un ancrage spatial très fort : leur lieu de travail coïncide

avec leur commune de résidence. La voiture n'en demeure pas moins un outil de travail indispensable pour leurs activités (livraisons, chantiers, visites clients). Ce profil incarne une vitalité économique de proximité, où la décision de localisation de l'habitat est indissociable de l'outil de production.



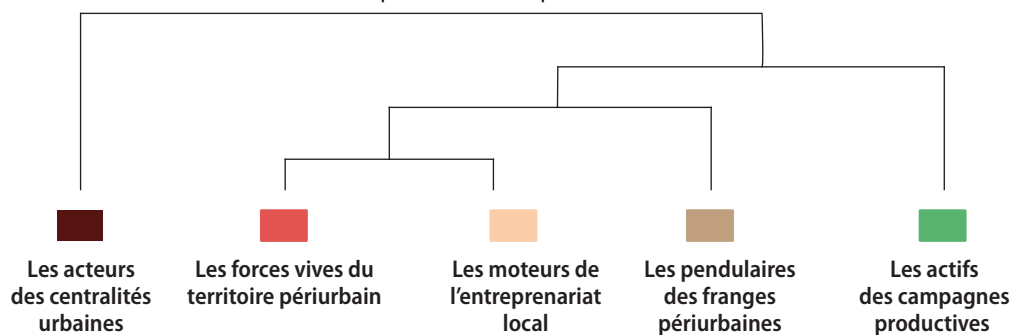
Les pendulaires des franges périurbaines (344 communes)

Ce groupe identifie les communes situées à la frange des zones périurbaines. On y observe une surreprésentation de jeunes actifs (25-30 ans), de la classe ouvrière ou travaillant dans la construction, dont le mode de vie est dicté par la distance. Habitant plus souvent en maison individuelle, ils sont les visages d'une mobilité contrainte : la voiture est ici l'unique outil de travail. Leur quotidien est marqué par un décrochage territorial, puisque la majorité d'entre eux exercent leur activité hors de leur intercommunalité de résidence. Ce profil incarne le lien direct entre l'éloignement géographique et l'usage systématique du véhicule individuel.



Les actifs des campagnes productives (59 communes)

Cette classe regroupe les communes où l'activité est la plus localisée. Marqué par une surreprésentation des agriculteurs et des actifs de plus de 65 ans, ce profil dessine un territoire de l'ultra-proximité. L'absence de recours aux transports motorisés souligne une adéquation totale entre le domicile et le lieu de travail, tous deux situés au sein du même village. Ce groupe témoigne de la persistance d'un modèle rural authentique, où la marche reste le mode de déplacement dominant.





» Retrouvez la publication sur notre site :
www.aurh.fr/observatoires-et-etudes/

Direction de la publication : Vincent DUTEURTRE
Équipe projet : Sophie CAPITAINE
Mise en page : Céline CARRIER

La réalisation de cette publication a mobilisé l'ensemble des expertises et compétences de l'AURH.